

Comment payer ma facture ?

A réception de la facture (mensuelle), vous avez plusieurs possibilités :

- sur internet : par virement bancaire ou par **TIPI** (PayFip)*
- au guichet à Mirecourt (5, rue Laberté et Magnié - 03 29 37 04 21), par CB, chèques ou espèces
- dans un **bureau de tabac agréé grâce au scancode** en bas de la facture

→ **Détail du paiement sur TIPI :**

Rendez-vous sur le site <https://www.tipi.budget.gouv.fr/> et cliquez sur « **payer vos factures publiques** » ; renseignez ensuite l'**identifiant collectivité** demandé et validez :

SAISIR L'IDENTIFIANT STRUCTURE PUBLIQUE

Veuillez renseigner l'identifiant structure publique :

Identifiant structure publique : * ?

Vous trouverez sur la facture les **références** demandées juste après :

SAISIR REFERENCE DETTE

Veuillez renseigner la référence de la dette :

Identifiant structure publique : 010542

Référence : * - - - ?

Renseignez ensuite le **montant** à virer pour acquitter la facture, votre **adresse mail** et validez :

RÉFÉRENCES

Pour effectuer votre règlement au profit de la collectivité : SAVIGNY, merci de préciser les informations suivantes :

Référence de la dette : 2021-PL-00-0000000000295

Montant : * , € ?

Adresse électronique : * ?

Confirmez l'adresse saisie : *

*champs obligatoires

Choisissez ensuite votre mode de paiement :

Informations sur la dette	
Collectivité :	SAVIGNY
Référence de la dette :	2021-PL-00-0000000000295
Montant :	
Adresse électronique :	

Choix du mode de paiement	
<input type="radio"/> Payer par prélèvement	<i>Pour poursuivre cette procédure, vous devrez saisir vos identifiants impots.gouv</i>
<input type="radio"/> Payer par carte bancaire	

Vous n'avez plus qu'à renseigner vos **références bancaires**, le site est sécurisé :

Détails de la transaction	Informations de la carte
Référence de la transaction : PAYFIP0000000025816222	Veillez saisir les informations de votre paiement
Référence commande : 2021PL000000000000295	
Comptable : TRES. MIRECOURT	
Identifiant du commerçant : 228000577480083	
E-mail : [REDACTÉ]	
	Numéro de carte : <input type="text"/>
	Date d'expiration : Mois : <input type="text" value="01"/> Année : <input type="text" value="2021"/>
	Cryptogramme visuel : <input type="text"/>
	<input type="button" value="Valider"/> <input type="button" value="Annuler"/>

Votre banque procède ensuite aux vérifications habituelles (demande d'un mot de passe, envoi d'un code confidentiel par sms... selon votre banque).

De retour sur le site TIPI vous pouvez ensuite imprimer votre preuve de paiement :

Informations de paiement
<p>Votre paiement a été accepté. Nous vous conseillons de conserver vos informations de paiement.</p>
<input type="button" value="Impression PDF"/> <input type="button" value="Continuer"/>

→ **Détail du paiement au bureau de tabac :**

Vérifiez d'abord l'agrément du bureau de tabac auquel vous souhaitez vous rendre, en allant sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite> renseignez le code postal et vérifiez à distance que vous pourrez bien procéder au paiement dans ce bureau de tabac.

Sur place, **faites scanner votre flashcode** au buraliste, et payez à votre convenance comme vous le feriez au guichet de la trésorerie :
chèque, espèces, CB...

